



SATISFACTION 100%

EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Document unique



2091 parcours de formation engagés entre 2019 et 2024

Situations à risques	Mesures de prévention existantes	Mesures de prévention à réaliser	Echéance



REALISER SON DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUERP)



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- *Connaitre et appliquer les obligations réglementaires en matière de prévention des risques professionnels
- * Connaitre et appliquer les règles et la méthodologie d'élaboration du document unique
- *Mettre en pratique l'amélioration continue du DUERP



PROGRAMME

- la réglementation applicable sur les exploitations
- les risques sur son exploitation
- les mesures de prévention et élaboration d'un plan d'action
- réécriture de son document unique de prévention des risques professionnels
- utilisation du DUERP dans le temps



MÉTHODES - MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et échanges d'expériences de travail individuel et en sous groupe. Exercices et mise en situation



MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

- Évaluation initiale (QCM) en début de formation
- Évaluation finale (QCM) en fin de formation



INTERVENANT

Olivier Mullier, formateur et responsable de stage à l'ADDEAR 41, travaillant depuis 20 ans avec les agriculteurs de toutes productions et ayant animé une formation avec la MSA et le DREETS sur l'accueil de personnel sur sa ferme

€ TARIF**380 €**

★ FINANCEMENTS

Possibilité de prise en charge par VIVEA pour les contributeurs à jour de leur cotisation.
Nous contacter pour connaître les modalités de prise en charge.

ⓘ RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Contactez le·la Responsable de stage : Olivier Mullier

contact@addear41.org 07 50 06 74 02

Ne pas jeter sur la voie publique.

Pour en savoir plus, contactez-nous !

Avec le soutien de :



Organisme de formation n°24410107341
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat (article L.6352-1 2 du code de travail)